

**Mémoire présenté au BAPE
Projet éolien St-Valentin**

Guy Langevin

Québec

Le 28 mars 2011

Né à St-Valentin en 1940, j habite St-Paul-Ile-aux-noix depuis 1967. En 1988 mon père m a légué la terre paternelle située dans le rang St-Georges à St-Valentin. **Celle-ci appartient à notre famille depuis 1822.** C est donc un bien précieux pour moi et mes descendants.

C est avec stupéfaction que j ai appris l arrivée des éoliennes.
Pourquoi détruire en partie ce si beau territoire agricole ?

Présentement le plus jeune de mes garçons habite la demeure ancestrale sise à cet endroit. Quelle déception de voir des éoliennes à moins d un kilomètre ! La vue magnifique dont il jouit sera perturbée **sans compter que cela peut avoir des effets néfastes sur sa santé et celle de sa famille.** De plus la dépréciation immobilière possible l affecte grandement parce depuis cinq ans il travaille à la réfection de cette propriété.

En mai 2007 , j ai assisté à une réunion d information sur ce projet. J ai constaté à ma grande surprise que des propriétaires terriens avaient déjà signé l acceptation d éolienne sur leur terre agricole. Le représentant de T C I était sur place avec des documents prêts à être endossés. **Même des membres du conseil municipal de St-Valentin croyant que c était une bonne affaire nous incitaient à signer.** Mais avec le peu d information obtenu lors de cette réunion, j ai cru bon de conseiller aux propriétaires terriens présents de se regrouper afin de demander un avis juridique avant de s embarquer dans cette aventure qui les lie pour 25 ans. Ce fut à ma grande déception peine perdue.

J ai assisté à la réunion suivante en novembre 2007 qui fut la dernière dans le but de recevoir d autres informations. J ai constaté alors que le projet était accepté selon les autorités en place.

C est ca l acceptation sociale dans un pays démocratique ... ? je ne le pense pas

Pendant 25 ans j ai travaillé à l enfouissement de cables sous-terrain. . Quelques années plus tard j ai constaté la déception des propriétaires terriens ayant accepté des droits de passage sur leurs terre de cables sous-terrain pour quelques dollars. Ils devenaient responsables des dommages occasionnés lors de leurs travaux agricoles . **Trans-Alta a-t-elle informé les propriétaires terriens qui ont accepté des éoliennes sur leurs propriétés qu ils doivent avoir la permission de celle-ci à chaque fois qu ils effectueront des travaux?**

En conclusion, je trouve inconcevable d ériger un parc d éoliennes sur nos belles terres agricoles constituant seulement 2% du territoire de notre province. **Pourquoi ne pas installer ces éoliennes sur du terrain non agricole loin des habitations ? Ce serait plus logique et mieux pour le bien-etre de tous**

À l'émission (la semaine verte diffusée `a l antenne de Radio-Canada on relatait il y a quelques semaines l incapacité future de nos terres agricole de nourrir la planète . Il fut aussi affirmé que les enjeux de l avenir seront l eau potable et la nourriture. C est donc un devoir comme citoyen de protéger nos terres arables afin de nourrir notre population.

Considérant qu avec l implantation d éoliennes sur des terres agricoles et à proximité des habitations

- 1... .. Nos propriétés vont perdre de la valeur.**
- 2 ... La grande majorité de la population refuse ce projet.**
- 3..... La distance de deux kilomètre requise près des habitations n est pas respectée**
- 4..... Cela va affecter la santé des citoyens .**
- 5..... Seulement 2 % du Québec est cultivable et qu il doit etre protégé**
- 6 Cela serait un tord irréparable de sacrifier nos plus belles terres du Québec et le bien-etre de toute une population pour les intérêts pécuniers de quelques individus.**

Voici pourquoi je demande au BAPE de recommander au gouvernement et à ses dirigeants d annuler ce projet insensé sur nos belles terres arable que nos ancêtres ont durement défrichés à la sueur de leur front.

Merci de m avoir lu